



249, boul. Bonaventure
Victoriaville, Qué.
G6T 1V5
Tél. : 819 758-7501
Fax : 819 758-2544
www.abf-inc.com

Adresse e-mail :
mboucher@abf-inc.com



MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous!

Nous avons vécu un printemps plutôt difficile, la température n'étant pas de notre côté. Les expéditions ont été de toute évidence au ralenti.

En mai, le conflit de travail sur les chantiers du Québec n'a pas aidé non plus notre début d'année. Espérons maintenant que les parties s'entendront d'ici le mois d'octobre prochain et qu'une entente sera conclue à long terme.

Sur un ton plus positif, il semble qu'à partir de 2018, l'industrie pourrait revenir à une certaine croissance après plusieurs années difficiles. Nous suivrons évidemment le marché de très près et nous serons, comme d'habitude, à l'affût de toutes nouvelles opportunités pour l'entreprise.

En terminant, je vous souhaite d'excellentes vacances estivales et un automne achalandé!

Éric Bernier, Président



La direction d'ABF vous souhaite de passer de belles vacances estivales avec vos proches.

Profitez-en pour refaire le plein d'énergie!

DANS CE NUMÉRO :

MOT DE NOTRE DIRECTEUR DE PRODUCTION	2
RENCONTRE DES CONTRE-MAÎTRES	3
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	4

Bonnes nouvelles!

Voici quelques nouveaux projets récemment obtenus par ABF:

- * HQ #15512445 Centrale Tracy / Sorel-Tracy
- * Château Bellevue / Val-Bélair
- * Parkhaven Phase 3 Côte St-Luc / Montréal
- * Équinoxe Côte St-Luc Tour A / Montréal
- * HQ #15332201 Poste Judith-Jasmin / Terrebonne
- * MTO #2016-4002 Hwy 401 & Hwy 15 Carataqui / Kingston
- * Domaine sous les bois / Sillery

Bienvenue
à tous les nouveaux
employés dans l'équipe d'ABF.

CONGÉS FÉRIÉS À VENIR

Vendredi le 23 juin 2017 (St-Jean-Baptiste)

Vendredi le 30 juin 2017 (Fête du Canada)

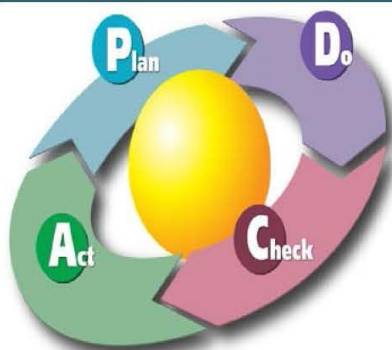
MOT DE NOTRE DIRECTEUR DE PRODUCTION

ISO DANS NOTRE QUOTIDIEN

AUDIT QUALITÉ

Nous avons passé avec succès notre dernier audit de surveillance à la version 2008 de ISO 9001, le 24 et 25 mai. Nous sommes maintenant dans l'obligation de migrer à la version 2015 de cette même norme, lors d'un audit d'enregistrement prévu en mars 2018. Tous les processus de l'entreprise seront audités, de l'estimation jusqu'à l'installation de l'acier en chantier.

Merci à tous ceux et celles qui ont été rencontrés lors de l'audit, votre collaboration fut appréciée. Finalement, pour ceux et celles déçus de ne pas avoir été rencontré, gardez le sourire, on ne sait jamais qui notre auditeur aura la gentillesse de choisir l'an prochain !



UN SUPPORT POUR TOUS LES PROCESSUS D'ABF !

Longtemps à tort, on a pensé que ISO était synonyme d'un produit exempt de défauts... ABSOLUMENT FAUX ! Il s'agit plutôt d'un outil mis à la disposition de tous et chacun, payé par l'employeur pour tenter d'éviter l'apparition et la répétition des erreurs que l'on rencontre. On se fie encore trop souvent sur le fait qu'on a un Monsieur ou une Madame Qualité dans la boîte pour régler les problèmes de toutes sortes et d'attendre que ça se règle. ABSOLUMENT FAUX ! On a tous et toutes un rôle à jouer.

QUEL EST MON ROLE DANS ÇA ?

1- **Levez le 'flag' !** N'attendez pas d'accumuler les non-conformités et par-dessus tout, la frustration, avant de signaler une situation non souhaitable. Un coup de téléphone, un courriel, un texto, une photo... je suis là aussi pour donner suite à un signalement ;

2- **Optez pour le mode solution !** Proposez des pistes de solution et participez au processus de résolution du problème. N'attendez pas que les autres se tapent tout le travail pour vous. Votre apport est primordial ! ;

3- **Validez !** Laissez une période d'ajustement et faites votre propre suivi. Si le problème n'est pas réglé mais qu'il y a une amélioration, on est sur la bonne voie !

« C'est quoi un audit ? » 'un audit, c'est l'examen par une tierce partie qualifiée, de nos processus, de nos façons de faire et des documents que nous utilisons afin d'assurer que l'on respecte les exigences de la norme ISO 9001'

PARTAGE DES CONNAISSANCES

Un élément qui n'est pas non plus négligeable dans ce processus et qui nuit à son bon fonctionnement, c'est le fait qu'on ne connaît pas bien les réalités de tous et chacun dans l'exécution de son propre travail.

Qu'est-ce qu'on croit bien faire dans notre travail et qui donne du trouble au département suivant quand vient le temps de faire le sien ?

C'est pourquoi, pour ma part, je me rendrai de façon plus fréquente sur les chantiers afin de comprendre certaines choses. Lorsque ce sera possible, j'amènerai des employés d'usine, des plieurs, des responsables du chargement, les contremaîtres et chefs d'équipe afin de discuter avec les ferrailleurs et partager les connaissances et les réalités. Plus on aura d'informations de part et d'autre, meilleure sera la vue d'ensemble et on s'améliorera sans aucun doute !

N'hésitez pas non plus à venir faire un petit tour d'usine, ça change le mal de place ! On fera même un spécial si vous voulez démêler un p'tit 15 minutes !

Sébastien Bérubé, Directeur de production

RENCONTRE DES CONTREMAÎTRES

Le 11 mai dernier s'est tenue à l'Hôtel de Mortagne de Boucherville, la rencontre des contremaîtres d'Armatures Bois-Francs pour la région de Montréal. Cette rencontre à laquelle 42 contremaîtres ont assistés, a donné lieu à des discussions fortes intéressantes et a permis de soulever certains points devant être corrigés pour faciliter le travail de tous les intervenants dans les différentes étapes d'installation de l'acier d'armature.

Bien que les sujets à l'ordre du jour étaient nombreux pour la durée prévue de la réunion, il a été permis de constater l'importance de tenir ce genre de souper annuellement. Ce contact entre les contremaîtres a permis aux nouveaux comme aux plus anciens d'échanger sur leur façon de faire et sur les méthodes de travail préconisées.



Les communications dans une entreprise sont toujours la clé du succès dans l'avancement de cette dernière. Par conséquent, nous vous invitons à émettre vos commentaires et/ou suggestions sur tout sujet pouvant améliorer nos méthodes de travail. Il ne faut surtout pas attendre les prochaines rencontres. Plus vite une information est connue, plus vite elle pourra être traitée. ABF a toujours été à l'écoute de ses employés et continuera de l'être pour s'assurer de demeurer un chef de file dans son domaine.

Lors de cette rencontre, il été annoncé qu'une visite des installations de Victoriaville se tiendrait au cours des prochains mois. La date précise de l'évènement sera convenue prochainement avec la direction de l'entreprise et par la suite les invitations seront lancées. Nous espérons que vous y serez en très grand nombre.

En terminant, ABF tient à remercier les contremaîtres de la région de Montréal qui ont pris le temps de se déplacer pour assister à cette rencontre. Un peu plus tard cet automne des rencontres similaires auront lieu à Québec et à Ottawa. Nous espérons une aussi grande participation des contremaîtres des autres régions.

Eric Nadeau, ing.
Vice-président Construction



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Quand il est question de sécurité au travail, on pense habituellement aux divers règlements, procédures et équipements relatifs à celle-ci. Or, on oublie souvent que nos propres comportements et attitudes jouent un rôle déterminant dans la prévention des accidents.

Malgré tout...

La preuve que les comportements jouent un rôle essentiel dans la prévention des accidents est que des accidents se produisent même dans les milieux où l'on dispose des équipements et mesures de sécurité les plus efficaces. Dans bien des cas, ce sont des erreurs d'inattention ou tout simplement la négligence qui sont à l'origine de ces accidents. Parmi les causes les plus fréquentes de négligence, on retrouve:

- ➔ L'empressement
- ➔ L'habitude (la routine)
- ➔ Une mauvaise appréciation du danger (danger non perçu ou conséquences sous-évaluées)
- ➔ L'excès de confiance (insouciance)
- ➔ L'influence des pairs (collègues)
- ➔ Les probabilités (absence d'accidents dans le passé)
- ➔ Le manque d'expérience et/ou de connaissances

Trop à perdre

Il faut bien comprendre qu'au-delà des conséquences reliées au travail (interruption, perte de temps, etc.) ou à la santé (blessure, incapacité, etc.), c'est notre qualité de vie en général qui est menacée suite à un accident de travail. En fait, ce sont tous les aspects de notre vie qui s'en trouvent compromis. Par exemple:

➔ Aspects financiers/économiques

Perte de revenu et, selon le cas, perte de la capacité d'occuper le même emploi et, donc, de continuer à recevoir le même salaire.

➔ Aspects familiaux

Perte de la capacité de subvenir aux besoins de la famille, de continuer à assumer son rôle au sein de celle-ci et, dans le cas d'une infirmité ou incapacité permanente, imposition de contraintes additionnelles à ses proches.

➔ Aspects personnels/affectifs

Impossibilité de poursuivre ses activités sociales normales, perte de la satisfaction associée à la carrière ou au travail en général, obligation de renoncer à ses ambitions et à ses projets.

Dans le cas d'un accident mortel, c'est l'entourage qui doit assumer les plus graves de ces conséquences.

Gare aux raccourcis!

Quand on considère les conséquences possibles, on réalise qu'il n'y a vraiment aucune excuse valable pour prendre des risques. L'adoption de comportements sécuritaires, ce n'est pas simplement une question de règlements ou de procédures, c'est avant tout une question de vie: **la nôtre!**

Alain Perron, coordonnateur en Santé et Sécurité

